

### Le proviseur adjoint

Affaire suivie par :  
Sabine BONARO  
Secrétaire de Scolarité CPGE

Tél : 05 62 15 42 15  
Mél : inscriptions.cpge.fermat@ac-toulouse.fr

3 Allée Maurice Prin – BP 91021  
31010 TOULOUSE cedex 6

## INSCRIPTION EN PREMIÈRE ANNÉE C.P.G.E

### Année scolaire 2026/2027

Vous avez reçu une proposition d'admission en classe préparatoire au Lycée Pierre de Fermat et vous avez « **accepté** » **cette proposition sans laisser de vœux en attente** (hormi le vœu "avec internat" le cas échéant).

Votre admission au lycée aura un caractère définitif dès lors que vous aurez accompli la totalité des démarches d'inscription et que vous aurez été reçu(e) au baccalauréat (les résultats du baccalauréat ne sont pas à fournir).

En cas d'échec au baccalauréat, vous pourrez demander la restitution des pièces du dossier ainsi que le remboursement des frais engagés auprès du lycée.

### Les démarches d'inscription se décomposent en 2 temps :

#### 1. Inscription dématérialisée à effectuer sous 7 jours après l'acceptation définitive sur Parcoursup en suivant le lien ci-dessous :

- [Formulaire BCPST / MP2I / MPSI / PCSI](#)
- [Formulaire Chartes](#)
- [Formulaire ECG](#)
- [Formulaire Hypokhâgne](#)

Je précise que, pour des contraintes de logiciel :

- Vos parents sont enregistrés en tant que « responsables légaux » même si ce n'est plus le cas (car majeur)
- Il est **obligatoire de renseigner un numéro de mobile, une adresse postale et une adresse mail pour vous même, mais aussi pour chaque responsable légal mentionné.**
- Vous trouverez en annexe 2 de cette note les codes de catégories socio-professionnelles à renseigner pour vos responsables légaux

Si vous ne connaissez pas encore  **votre adresse de résidence étudiante**  pour la rentrée, vous devrez impérativement la communiquer au plus tôt, par mail à : [adresse.cpge@ac-toulouse.fr](mailto:adresse.cpge@ac-toulouse.fr) .

**2. Envoi des pièces justificatives à effectuer sous 10 jours après l'acceptation définitive sur Parcoursup (cachet de la poste faisant foi), par courrier postal à l'adresse ([aucun envoi par mail](#)) :**

Inscription CPGE1 Filière (*préciser la filière*)  
Lycée Pierre de Fermat  
3 allée Maurice Prin  
BP 91021  
31010 Toulouse Cedex 6

**Pour valider l'inscription, le dossier devra comprendre les pièces suivantes :**

**1 [Annexe 1 : Récapitulatif des pièces à joindre](#)**

**2 CONTRIBUTION FINANCIÈRE VOLONTAIRE**

Fournir le bordereau complété concernant les deux contributions ([Doc 1](#)) :

- **Reprographie** : afin de permettre à tous les étudiants l'édition des documents pédagogiques
- **Caisse de solidarité** : afin d'accompagner dans leurs études les étudiants en grande difficulté financière.

**Votre chèque** à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Fermat **est à joindre au bordereau complété.**

**3 PARTICIPATION FOYER SOCIO-ÉDUCATIF ET ASSOCIATION SPORTIVE**

La demande de participation et le paiement doivent **être effectués en ligne**. La procédure est expliquée sur le Doc 4. **En cas de paiement par chèque**, vous agrafez ce chèque (à l'ordre du FSE) au [Doc 2](#).

Pour information : [Flyer FSE](#)

**4 INFIRMERIE**

La fiche d'urgence ([Doc 3](#)) devra être complétée. Si des informations médicales confidentielles doivent être transmises, elles seront adressées à l'attention du médecin ou de l'infirmière, soit sous pli cacheté (avec Nom et Prénom), soit par courriel à : [infirmerie.fermat@ac-toulouse.fr](mailto:infirmerie.fermat@ac-toulouse.fr).

**5 RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

Fournir le RIB du **responsable financier**. À coller sur le [Doc 4](#) prévu à cet effet.

Pour information : [Tarifs 2026-2027](#)

**6 PIÈCE D'IDENTITÉ**

Fournir une **copie de votre pièce d'identité recto-verso** ou de votre titre de séjour en cours de validité. Les élèves étrangers prendront soin, le cas échéant, de fournir une pièce d'identité traduite et certifiée conforme.

**7 CARTE JEUNE RÉGION**

La **Carte Jeune** du Conseil régional Occitanie est **indispensable** pour accéder au lycée et au service de restauration. Elle sera exigée dès la rentrée.

À part si vous étiez scolarisé en Région Occitanie **ET** que vous utilisiez déjà cette carte, vous devez **impérativement** en faire la demande sur le site : <https://www.laregion.fr/Demander-la-Carte-Jeune-Region>. Les demandes pour la rentrée 2026 seront ouvertes aux alentours du **10 juin. (à confirmer)**

**Joindre impérativement une copie de la demande ou de la carte.**

Pour information : [Carte Jeune Région](#)

## 8 CONTRIBUTION de VIE ÉTUDIANTE et de CAMPUS (CVEC) ☐

L'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération, est **obligatoire**.

Tout(e) étudiant(e) (boursier(e) ou non) devra fournir une **copie de l'ATTESTATION d'acquiescement de la CVEC** (pas la facture), même en cas d'exonération (boursier(e)s).

Attention : il vous est demandé de fournir l'attestation d'acquiescement, et non pas le détail du paiement :



Consultez en amont le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> pour vos démarches.

Si vous ne disposez pas cette attestation à temps pour l'envoi du dossier, ce document devra alors obligatoirement être déposé dans la boîte aux lettres prévue à cet effet dans le couloir administratif à la rentrée (**aucun envoi par mail**).

## 9 BOURSES ☐

Les étudiants boursiers devront fournir **la copie de leur notification conditionnelle de bourse** émise par le CROUS de TOULOUSE.

Si vous n'avez pas reçu de réponse avant l'envoi du dossier, ce document devra alors obligatoirement être déposé dans la boîte aux lettres prévue à cet effet dans le couloir administratif à la rentrée (**aucun envoi par mail**).

Les étudiants étrangers effectuent les formalités via CAMPUS France et n'ont pas à fournir de notification.

**Par ailleurs, d'autres démarches sont à effectuer :**

## 10 AFFILIATION SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

Les étudiants français n'ont aucune démarche à effectuer.

**Les étudiants étrangers** doivent **obligatoirement** s'affilier au régime de Sécurité Sociale par le biais du site <https://etudiant-etranger.ameli.fr>.

le service de Scolarité CPGE se tiendra à disposition à la rentrée pour les aider dans leurs démarches en cas de besoin.

## 11 ASSURANCE

À la rentrée, les étudiants devront déposer dans la boîte aux lettres dédiée dans le couloir administratif (**aucun envoi par mail**) la copie de l'**attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident en cours de validité** et mentionnant impérativement le nom et prénom de l'étudiant.

Il vous sera demandé d'indiquer votre classe 2026-2027 sur le document.

## 12 PHOTO D'IDENTITÉ

À la rentrée, il vous faudra impérativement coller une photographie récente sur votre carte d'étudiant Fermat.

### 13 DOUBLE INSCRIPTION UNIVERSITÉ

Pour votre information, dans le cadre de la Loi d'orientation pour l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013, les étudiants de classe préparatoire aux grandes écoles ont l'obligation de s'inscrire à l'université (inscription administrative uniquement).

**Les inscriptions se feront après la rentrée**, merci de vous référer aux pages internet des universités :

- **TSE (voie ECG)** : Inscription du 28 septembre au 2 octobre. Lien à venir.
- **UT1 (voies ECG et, selon desiderata, A/L et Chartes)** : inscriptions en ligne du 5 au 16 octobre 2026, via la page <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/cpge/sinscrire-en-licence-1-sous-convention-cpge>
- **UT2J (voies A/L et Chartes)** : inscriptions en ligne du 11 au 16 septembre 2026, via la page <https://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/inscriptions-scolarite/sinscrire-en-licence-1-sous-convention-cpge-ou-piep-1>
- **UT3 (voies BCPST, MP2I, MPSI, PCSI)** : inscriptions en ligne du 6 juillet au 25 septembre 2026, via la page <https://www.univ-tlse3.fr/inscriptions/double-inscription-licence-1ere-annee-cpge>

### 14 CARTE IZLY

La restauration du lycée pour les repas du midi et du soir est fermée tout le week-end.

Les étudiants de CPGE peuvent toutefois accéder au restaurant universitaire de l'Arsenal.

À la rentrée, il sera dans ce cas nécessaire de créer un compte **IZLY** via le lien suivant :

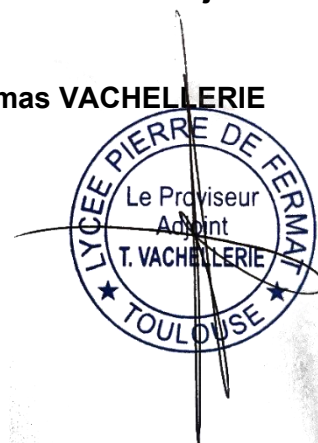
( <https://www.crous-toulouse.fr/se-restaurer/payer-son-repas/payer-avec-son-compte-izly-dans-les-restos-u-et-sur-le-campus/> )

### 15 INFORMATION PÉDAGOGIQUE

**Des conseils de lecture et de travail** seront mis en ligne **mi juillet** sur l'ENT Fermat/CPGE/Inscriptions en 1<sup>ère</sup> année de CPGE

**Le Proviseur-Adjoint**

**Thomas VACHELLERIE**



# ANNEXE 1

<b>Nom</b>
<b>Prénom</b>
<b>Filière</b>

## Récapitulatif des pièces d'inscription :

- Doc 1 : Bordereau de contribution financière à la reprographie et à la caisse de solidarité**
- Doc 2 : Bordereau de participation au FSE et à l'AS**
- Doc 3 : Fiche d'urgence** complétée
- Doc 4 : Relevé d'Identité Bancaire** collé au document
- Pièce d'identité**
- Copie de la Carte Jeune Région** (ou de la demande)
- \*Attestation de CVEC 2026-2027** (l'attestation et non pas le détail du paiement)
- \*Notification conditionnelle de bourses 2026-2027** le cas échéant

Ces pièces sont à envoyer par courrier postal à l'adresse (**aucun envoi par mail**) :

Inscription CPGE1 Voie (*préciser la voie*)  
Lycée Pierre de Fermat  
3 allée Maurice Prin  
BP 91021  
31010 Toulouse Cedex 6

\*Documents pouvant être fournis à la rentrée (**aucun envoi par mail**)

# ANNEXE 2

## Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
<b>AGRICULTEURS EXPLOITANTS</b>		<b>OUVRIERS</b>	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
<b>ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE</b>		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
<b>CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES</b>		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	<b>RETRAITES</b>	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
<b>PROFESSIONS INTERMEDIAIRES</b>		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	<b>PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE</b>	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
<b>EMPLOYES</b>			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

**BORDEREAU D'ACCOMPAGNEMENT DE  
PARTICIPATION VOLONTAIRE  
À LA CAISSE DE SOLIDARITÉ ET AUX DÉPENSES DE REPROGRAPHIE**

Nom et Prénom de l'élève : .....

**CAISSE DE SOLIDARITE**

Il existe au lycée Pierre de Fermat une **caisse de solidarité** (acte n°46 du CA du 15/02/2022) créditée des contributions volontaires des familles.

Cette caisse est essentielle. Elle est destinée à accorder aux élèves du lycée des aides de nature sociale fondée sur l'idée de secours : demi-pension, internat, fournitures scolaires, vêtements, santé, voyages et sorties scolaires, concours, manifestation de soutien lors d'évènements douloureux.

Elle permet donc d'intervenir rapidement pour répondre aux élèves et aux familles en grande nécessité ou en situation d'urgence.

La caisse est contrôlée par le conseil d'administration du lycée. Un rapport d'utilisation de la caisse de solidarité est présenté annuellement.

Les aides sont étudiées par le service de vie scolaire du lycée et décidées par le Proviseur.

C'est à la fois un honneur et une éthique, pour une communauté scolaire de la qualité du lycée Pierre de Fermat, de se mettre en mesure d'aider solidairement ceux qui en ont besoin.

Le montant de la participation à la caisse de solidarité n'est qu'**indicatif** :

- Contribution volontaire de niveau 1 : 10€
- Contribution volontaire de niveau 2 : 15€
- Contribution volontaire de niveau 3 : 25€ ou plus

**REPROGRAPHIE**

Afin d'éviter aux étudiants l'achat de manuels ou d'ouvrages de références, les équipes pédagogiques produisent des ressources adaptées aux besoins de chaque formation. Ce fonctionnement induit une participation financière volontaire des familles d'un montant de 45€.

Le principe et le montant de cette **participation volontaire aux dépenses de reprographie** ont été approuvés par la délibération n°59 du Conseil d'Administration du 24/06/2019.

**Vous avez la possibilité d'effectuer les versements :**

– **Par chèque** : établi à l'ordre du « Lycée Pierre de Fermat », le nom, prénom et la classe de l'élève doivent impérativement figurer au dos du chèque (**ne pasagrafer le chèque au bordereau**) **UN SEUL CHEQUE REGROUPANT LA PARTICIPATION A LA CAISSE DE SOLIDARITE ET A LA REPROGRAHIE.**

Le Proviseur

Maurice D'ANGELO



## Doc 2 - PARTICIPATION VOLONTAIRE AU FONCTIONNEMENT DU FOYER DES ELEVES ET DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

Année scolaire 2026/2027

Nom et prénom de l'Élève :

Classe :

**Le Foyer Socio-Éducatif (FSE)** s'adresse aux élèves du secondaire et des classe préparatoires.

Le FSE a pour objectifs de développer la vie collective communautaire et coopérative, de promouvoir le sens des responsabilités et l'apprentissage de la vie civique et démocratique, développer la vie socio-éducative par l'animation de clubs, l'organisation de manifestations culturelles, artistiques, sportives ou d'actions humanitaires et de soutenir les actions d'entraide et de solidarité au sein du lycée ou à l'extérieur.

Plus d'information : <https://fermat.mon-ent-occitanie.fr/vie-lyceenne-etudiante-et-associative/fse/>

**L'Association Sportive (AS)** du Lycée Pierre de Fermat « La Violette » accueille les élèves du secondaire et des classes préparatoires sur différentes activités comme le Badminton, l'Escalade, le Tennis de Table, la Musculation, le Rugby, la Natation, le Raid, le Cross, les Échecs...

Elle compte plus de 200 élèves du lycée pratiquant en loisir, en compétition ou encore lors de rencontres inter-prépas.

Plus d'information : <https://fermat.mon-ent-occitanie.fr/vie-lyceenne-etudiante-et-associative/association-sportive/>

Participation au <b>Foyer Socio-Educatif</b> (20€ ou plus)  Indiquez ci-dessous le montant de votre participation au FSE	Participation à <b>L'Association Sportive</b> (5€ ou plus)  Indiquez ci-dessous le montant de votre participation à l'AS	<b>Montant Total</b> <b>(FSE + AS)</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**Règlement :** <https://edurl.fr/Wxx>

En ligne au moyen du QR code suivant :

A l'issue du paiement électronique, vous serez automatiquement inscrit sur la liste des adhérents au FSE.





# Doc3 - FICHE D'URGENCE

(document non confidentiel à destination de la vie scolaire)

Nom : ..... Prénom : .....

Classe : ..... Date de naissance : .....

Nom et adresse des parents ou du représentant légal financier : .....

Numéro de sécurité sociale : ..../.../.../.../.../.../... et adresse du centre : .....

▪ **En cas d'accident**, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

▪ N° de téléphone du domicile : .....

▪ N° de travail du père : ..... Portable : .....

▪ N° de travail de la mère : ..... Portable : .....

▪ Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement : .....

▪ **En cas d'urgence**, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

▪ **Pour les élèves mineurs internes (CPGE)**, en cas d'urgence, il est obligatoire de nous communiquer le nom d'un correspondant majeur habitant à Toulouse ou aux alentours. (voir fiche inscription administrative CPGE)

Nom, prénom et n° de téléphone du correspondant : .....

▪ **Date du dernier rappel de vaccin antitétanique** : .....

▪ Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) : .....

▪ NOM, adresse et N° de téléphone du médecin traitant : .....

▪ **DOCUMENTS CONFIDENTIELS** : vous pouvez transmettre des informations médicales confidentielles,

- sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement ou

- par courriel à [infirmerie.fermat@ac-toulouse.fr](mailto:infirmerie.fermat@ac-toulouse.fr).

**Cochez cette case si vous avez joint un dossier médical**

2026 -2027

Doc 4 - RIB

Nom :

Prénom :

CPGE 1ère année - Voie :

RIB à coller ici

## TARIFS DE DEMI-PENSION ET D'INTERNAT 2026/2027

Catégorie	Septembre-décembre 2026	Janvier-Mars 2027	Avril-Juin 2027	Tarif annuel 2026 (1)
<b>4 repas</b> ➤ <i>Lundi Mardi Jeudi Vendredi</i>				
<b>DP4</b>	205.10 €	157 €	112 €	<b>473.60 €</b>
<b>5 repas</b> ➤ <i>Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi</i>				
<b>DP5</b>	243.98 €	187 €	161 €	<b>592 €</b>
<b>Petits-déjeuners</b> ➤ <i>du lundi au dimanche</i> - <b>Repas midi et soir</b> ➤ <i>du lundi au vendredi</i>				
<b>Internes/Externés</b>	714.42 €	546 €	473 €	<b>1733.51 €</b>
<b>Hébergement dans l'internat du lycée - Petits déjeuners</b> ➤ <i>du lundi au dimanche</i> <b>Repas midi et soir</b> ➤ <i>du lundi au vendredi</i>				
<b>Internes</b>	1316.08 €	956 €	887 €	<b>3158.60 €</b>

**(1) Tarifs donnés à titre indicatif. De la période :septembre à décembre 2026 et les tarifs 2027 seront fixés par le Conseil régional au cours du dernier trimestre 2026. Les paiements sont répartis sur trois trimestres inégaux.**

La restauration du lycée étant fermée à partir du **samedi midi**, les étudiants de CPGE peuvent accéder au **restaurant universitaire de l'Arsenal**, sur présentation de la carte IZLY délivrée par le CROUS de Toulouse

<https://www.crous-toulouse.fr/se-restaurer/payer-son-repas/>

Le choix du régime est effectué lors de l'inscription. Toutefois, un délai de deux semaines après la rentrée est accordé aux étudiants souhaitant modifier leur catégorie.

Le paiement s'effectuera exclusivement après réception d'une facture, envoyée par courrier électronique au début du mois d'octobre. Les factures seront adressées uniquement aux responsables légaux. Il est donc indispensable de communiquer lisiblement les adresses e-mail dans le dossier d'inscription.

**Moyens de paiement :**

- **Par internet / télépaiement** (fortement recommandé): <https://teleservices.education.gouv.fr> – Identifiant et mot de passe EduConnect
- **Carte bancaire** auprès du service intendance
- **Chèque bancaire** établi à l'ordre du lycée Pierre-de-Fermat
- **Espèces**, dans la limite de 300 € conformément à l'article 1680 du Code général des impôts
- **Virement bancaire** : les coordonnées bancaires seront communiquées lors de l'envoi de la facture et figureront sur celle-ci.



# REJOIGNEZ le foyer socio éducatif

ZUMBA  
AIDE AU DÉPLACEMENTS POUR LES CONCOURS DES ÉLÈVES DE CPGE  
DANSES DE SALON  
BAL DES TERMINALES  
GESTION DU STRESS  
ORGANISATION DE LA JOURNÉE D'ACCUEIL DES SECONDES  
YOGA  
AIDE À L'ACHAT DES SWEATS DES TERMINALES  
SELF DÉFENSE  
AIDE À L'ACHAT DE MATÉRIEL POUR LES ÉLÈVES DE CPGE  
CLUB DE THÉÂTRE  
SOIRÉE DES ÉLÈVES CPGE  
CLUB PHILO  
CLUB JOURNAL  
CLUB MATHÉMATIQUES



## LES OBJECTIFS



Développer la vie communautaire et coopérative



Promouvoir le sens des responsabilités et l'apprentissage de la vie civique et démocratique



Développer la vie socio-éducative par l'animation de clubs, l'organisation de manifestations culturelles, artistiques, sportives ou actions humanitaires



Soutenir les actions d'entraide et de solidarité au sein du lycée ou à l'extérieur



## + D'INFOS SUR

<http://fermat.mon-ent-occitanie.fr/vie-de-l-etablissement/autres-associations-et-activites/foyer-socio-educatif>

Lycée  
Fermat  
Toulouse